

Zeitschrift: Patrimoine fribourgeois = Freiburger Kulturgüter
Herausgeber: Service des biens culturels du canton de Fribourg = Amt für Kulturgüter des Kantons Freiburg
Band: - (2008)
Heft: 18: L'église Saint-Pierre à Fribourg

Artikel: De Saint-Pierre à Gambach : les tribulations d'un saint patron
Autor: Lauper, Aloys
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1035750>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 03.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DE SAINT-PIERRE À GAMBACH: LES TRIBULATIONS D'UN SAINT PATRON

ALOYS LAUPER

Les patronages, comme les enseignes, voyagent parfois et dans leurs pérégrinations croisent querelles de voisinage et grande histoire. Une fontaine de 1592 reléguée au seuil de l'Hôpital des Bourgeois et une rue commerçante évoquent seules aujourd'hui la première église de Saint-Pierre à Fribourg, trop bien placée ou trop délabrée pour faire de l'ombre aux premières villas huppées de la ville. Les errances du saint patron dans les beaux quartiers de la Belle Epoque sont révélatrices d'une nouvelle topographie urbaine qui s'accommode mal des anciens territoires du sacré.

Passer de 5100 habitants en 1799 à 20310 en 1908¹ supposait bien des remises en question, y compris dans l'organisation religieuse de la cité, confrontée à la prise en charge de nouvelles masses laborieuses. Jusqu'en 1872, la ville de Fribourg ne formait qu'une seule paroisse, hormis les Planches, territoire quasiment autonome depuis son attribution en 1511 à la commanderie de Saint-Jean² et le quartier des Places rattaché à la paroisse de Villars-sur-Glâne, dont le droit de collature avait été cédé en 1406 aux Augustins de l'Auge. Aucune église paroissiale n'y avait donc été dressée depuis la construction de Saint-Nicolas. Seules quelques chapelles et des églises conventuelles étaient venues ponctuer de clochers le paysage urbain. Depuis 1749 et la construction de l'église de Notre-Dame Auxiliatrice³, à la Neuveville, aucun nouveau sanctuaire n'avait enrichi l'architecture religieuse de la cité. A cette époque, sous prétexte d'embellissement et d'assainissement urbain, on en

vint même à envisager la destruction des églises les plus vétustes ou les moins courues. L'église Notre-Dame, à la charge de l'Hôpital des Bourgeois, faillit disparaître, remplacée par un arsenal. Grâce à un legs d'Antoine von der Weid, elle fut sauvée in extremis et rénovée dans son état actuel en 1785-1787. Dans les années 1850, alors qu'elle nécessitait de nouvelles réparations urgentes, certains réclamèrent à nouveau sa démolition, repoussée par un vote de l'assemblée bourgeoise en 1852. Considérée comme une charge par la ville, elle fut au centre des tractations menées entre l'Evêché et le Conseil communal en vue de la construction d'une nouvelle église paroissiale à Fribourg⁴. Son sort fut alors lié à celui de la chapelle du prieuré de Saint-Pierre sur les Places. L'hospice, attesté en 1228, avait été fondé par des chanoines réguliers de saint Augustin venus du Grand-Saint-Bernard. Ses desservants pouvaient administrer les sacrements aux habitants du quartier trop éloignés

1 En 1799, on comptait 1371 habitants dans le Bourg, 928 dans l'Auge, 1336 dans la Neuveville et 1465 aux Places. En 1831, la population était de 8484 âmes dont 2862 dans le quartier des Places (voir AP St-Pierre, PV 1, 24-25). En 1850, 9065 habitants furent recensés contre 18069 en 1904 et 20310 en 1908 selon J.-G. SPAETH, Le mouvement de l'état civil à Fribourg en 1908, in: NEF 1910, 6.

2 Ivan ANDREY, Les statues du commandeur. Essai de reconstitution des retables gothiques de l'église Saint-Jean à Fribourg, in: Hommage à Marcel Grandjean. Des pierres et des hommes. Matériaux pour une histoire de l'art monumental régional, Bibliothèque historique vaudoise 109, Lausanne 1995, 194-195.

3 Dite actuellement église de la Providence, rue de la Neuveville 14.



Fig. 2 La chapelle du prieuré de Saint-Pierre deux ans avant sa démolition, avec le couvent des Ursulines en arrière-plan, «photo prise en 1874 par Mr d'Eggis» (ASBC, photothèque).

de leur église paroissiale et isolés, de nuit, entre les portes closes de Romont et du Jaquemart. Quand les religieux abandonnèrent leur établissement au début du XVI^e siècle, les habitants furent livrés à eux-mêmes et adressèrent plusieurs pétitions aux autorités civiles et religieuses afin qu'on y assure une permanence, en particulier pour administrer l'extrême-onction. En 1597, dans une supplique au Chapitre de Saint-Nicolas et au Gouvernement, cinq habitants dénoncèrent la situation d'un quartier verrouillé la nuit et privé de prêtres où «sans administration des saints sacrements, expirons comme poves animaulx»⁵. Malgré l'obligation faite au couvent des Augustins d'assurer une présence nocturne au prieuré de Saint-Pierre, les habitants réclamèrent d'être rattachés à la paroisse de Fribourg. En 1602, le prieuré et tous ses droits furent attribués au Chapitre de Saint-Nicolas⁶. Le curé de ville fut dès lors chargé d'y administrer les sacrements. La rénovation et l'agrandis-

sement de la chapelle Saint-Pierre en 1736-1738 coïncida avec l'installation d'une chapellenie dépendant de Saint-Nicolas. L'ancien prieuré ayant alors été détruit, le chapelain fut installé dans l'ancienne maison Chollet désignée désormais comme «cure de Saint-Pierre». L'établissement du cimetière municipal sur le bien-fonds du prieuré, entre 1813 et 1852, conforta pour un temps le rôle de cet établissement.

Du prieur au recteur

En 1862, l'implantation de la gare aux Pilettes allait entraîner le quartier des Places dans un vaste chantier de réorganisation urbaine préparant l'extension de la ville vers l'ouest. En 1869, le «Plan d'agrandissement et d'alignement du quartier des Places et des abords de la gare» fut tracé sans égards pour la chapelle Saint-Pierre, purement et simplement rayée de la carte. Le

4 Sur ces discussions voir notamment Aloys LAUPER, La reconstruction de la façade de la basilique Notre-Dame en 1853, in: PF 1 (1992), 30-35 et, Deux siècles de pratique architecturale: une modernité ambiguë, in: Fribourg, une ville aux XIX^e et XX^e siècles, Fribourg 2007, 314-316.

5 Cité par Louis WAEBER, Les origines de la paroisse de St-Pierre, in: NEF 1931, 207.

6 Cette cession fit l'objet d'un litige et de discussions jusqu'en 1637 au moins. Voir Archives du Grand-Saint-Bernard, AGSB 4655, 4657-4569 et 4668.

7 Pour l'histoire du quartier Saint-Pierre, des cimetières et du temple voir: Aloys LAUPER, Un nouveau quartier en «terre sainte», in: Fiches Ville de Fribourg, Quartier Saint-Pierre 015/2002; Aloys LAUPER et Carolina KAPSODULOS, Un petit paradis de banlieue, in: Fiches Ville de Fribourg, Cimetière Saint-Léonard 043/2006 et François GUEX, Un monument de fraternité et de tolérance, in: Fiches Ville de Fribourg, Temple protestant 040/2005.

8 «L'accroissement de la population principalement dans le voisinage du chemin de fer, les distances à parcourir de la part des fidèles, l'instruction religieuse des enfants, les difficultés que rencontrait le ministère paroissial faisant désirer la réalisation du Rectorat de St. Pierre (...) nous décrétons par les présentes à perpétuité le démembrement de la paroisse de St. Nicolas quant à la charge d'âme. Nous instituons pour la partie supérieure de la ville de Fribourg (...) un rectorat qui portera le nom de Rectorat de St. Pierre» (Décret du 1^{er} mars 1872, par M^{re} Agnozzi, cit. in: AP St-Pierre, PV 1, 12-14. Voir également, 24-25, en particulier les art. I-III, X, XIII et XIV). En 1895, ces rectorats obtinrent cependant tous les droits et privilèges d'une paroisse.

terrain en friche de l'ancien cimetière, admirablement situé entre les Places et les Grand-Places, attisait les convoitises des promoteurs. Dominant la Sarine, il offrait, depuis la démolition de l'enceinte médiévale en 1853-1856, un dégagement unique sur la campagne et le Cousimbert. Pour mettre en valeur ses terrains, la ville réclama dès 1873 la démolition de la chapelle Saint-Pierre. La création des sites industriels de la tour Henri et de Pérolles dès 1870 et la construction de la gare aux voyageurs en 1872-1873 légitimèrent la vieille revendication des habitants des Places à se constituer en paroisse autonome. Avec la construction du temple en 1874-1875, les protestants damèrent le pion aux catholiques en dressant à l'entrée de la cité un édifice que rien ne distinguait extérieurement d'une église à la mode de l'époque⁷.

Le décret concernant la circonscription et les subdivisions de la paroisse de Fribourg, signé le 1^{er} mars 1872 par le nonce apostolique M^{gr} Agnozzi, définit pour la première fois les contours de la future paroisse. Pour répondre aux exigences de la pastorale et aux demandes des quartiers périphériques tout en sauvant les prérogatives du Chapitre de Saint-Nicolas, le Saint-Siège institua trois rectorats en ville de Fribourg: Saint-Jean, Saint-Maurice et Saint-Pierre dont l'érection fut différée le temps de régler la question de son église et de sa cure. La ville ne formerait toujours qu'une paroisse et une juridiction ecclésiastique, avec un seul titulaire incorporé au Chapitre et portant le titre de curé de ville. Son ministère serait cependant restreint au Bourg et au quartier des Hôpitaux, deux chanoines se partageant désormais la responsabilité d'un rectorat, avec le titre de chanoine-recteur assigné à l'église Saint-Maurice et à l'église Saint-Jean, un troisième étant prévu pour le haut de la ville. Le curé de ville assurerait la présidence d'une conférence des recteurs. Comme signe tangible de son autorité juridique et morale sur l'ensemble de la paroisse, on décida qu'il n'y aurait qu'un seul registre civil et qu'une seule procession de la Fête-Dieu et des Rogations à Fribourg⁸. Le 16 février 1876, M^{gr} Marilley entérina la démolition de la chapelle Saint-Pierre et de l'église Notre-Dame pour autant que cette dernière fut déplacée et reconstruite sur les Places! Les droits attachés aux deux sanctuaires y seraient transférés et leurs bénéfices réservés à la création de la paroisse ou du rectorat de Saint-Pierre. La chapelle des chanoines du Grand-Saint-Bernard fut rasée

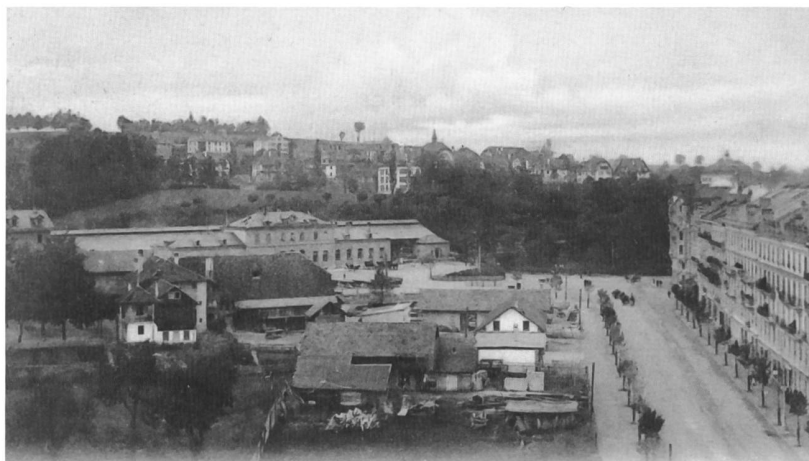


Fig. 3 Le domaine des Pilettes, avec ferme, maison de maître et, donnant sur le boulevard de Pérolles, la parcelle achetée en 1904 par la Paroisse de Saint-Pierre pour y construire sa future église (ASBC, photothèque, carte avec cachet postal de 1907).

en mars 1876, mais la révocation de la convention par l'évêque en 1877 permit de sauver la basilique Notre-Dame. La démolition de la chapelle des Places clôt donc le premier acte de l'histoire de la paroisse de Saint-Pierre.

De Saint-Michel à Saint-Pierre

Pendant plus de vingt ans, les habitants des hauts de la ville ne désarmèrent pas, multipliant suppliques et pétitions. Le 3 mai 1889, un «Comité d'initiative en vue d'obtenir l'érection d'un Rectorat au Quartier des Places», présidé par Alphonse de Landerset, entreprit des démarches simultanées auprès du Chapitre, de l'évêque et du Conseil d'Etat. Son initiative fut couronnée de succès puisque le 18 novembre, M^{gr} Mermilod prononçait enfin l'érection de la nouvelle paroisse sous forme de rectorat, auquel fut attribué provisoirement l'église du Collège Saint-Michel tandis que le curé-recteur s'installait dans une maison de la ruelle du Lycée cédée à l'Évêché⁹. Le Chapitre de Saint-Nicolas remit à la nouvelle paroisse tous les objets et parements liturgiques provenant de la chapelle Saint-Pierre, en particulier le remarquable ostensor réalisé en 1739-1740 par l'orfèvre Jacques-David Müller. Les ornements «ayant une certaine valeur en raison de leur cachet d'antiquité» furent remis à un antiquaire de Lyon «afin d'en retirer le meilleur profit possible»¹⁰. Le nouveau rectorat fut doté d'un capital constitué en puisant dans les fonds de la Fabrique de Saint-Nicolas et dans le capital des biens des couvents supprimés en

9 AEvF, Paroisses, St-Pierre, carton 37, Convention du 1^{er} octobre 1889 concernant les circonscriptions paroissiales de la ville de Fribourg.

10 AP St-Pierre, PV 1, 31, 25 novembre 1895. Pour l'inventaire de ces objets en 1911, voir AP St-Pierre PV 1, 139-141, 1^{er} août 1911.

11 AP St-Pierre, PV 1, 7-11 (convention du 1^{er} octobre 1889, ratifiée par le Conseil d'Etat le 15, par l'évêque le 19 et par le Chapitre le 21 octobre et acte d'érection du 18 novembre 1899). Les travaux de démolition du presbytère furent entrepris en 1889.

12 «S'occupant de l'emplacement sur lequel on construirait la nouvelle église paroissiale Mr le Curé propose d'écrire au Conseil communal de céder à titre gratuit ou tout au moins à de bonnes conditions une parcelle de terrain à prendre au fond des Grands Places attendu qu'un Plan d'embellissement de cet endroit est sur le point d'être élaboré par les autorités communales. Le Conseil partage entièrement l'opinion de Mr le curé à laquelle suite devra être donnée ensuite d'entente avec le Comité de bâtisse de l'église à construire.» (AP Saint-Pierre, PV 1, 36, 15 juillet 1896).

1848, complété par la fondation du prévôt Aeby et le produit de la vente à la commune, en 1888, du presbytère et du jardin du prieuré de Saint-Pierre¹¹.

Présidé par l'entrepreneur et ancien conseiller communal Pierre Winkler (1838-1908), le premier Conseil paroissial concentra dès lors ses efforts sur la construction d'une église paroissiale mais on se heurta d'emblée au choix du site. On aurait voulu dresser le nouvel édifice dans la perspective des Grand-Places¹², à l'emplacement du stand et de la maison du tir, en fond de parcelle, sur un terrain d'ailleurs convoité en 1893 pour la construction d'un grand hôtel. La commune refusa de brader le moindre arpent de cet espace vital qui tenait à la fois du parc d'agrément, du parc d'attraction et de l'aire de foire. On s'intéressa alors au chantier Fischer entre les Grand-Places et l'Hôtel Terminus mais on craignit que les travaux de terrassement nécessaires ne fussent trop coûteux. Le terrain que les Frères de la Doctrine chrétienne proposèrent en 1896 aux Pilettes, vis-à-vis de la gare, fut d'abord jugé peu intéressant «vu son éloignement du milieu de la paroisse actuellement existante et à cause d'incertitude où l'on se trouve de savoir si la Ville s'étendra du côté du domaine de l'Hôpital dit Gambach ou à côté de la station laiterie et du futur pont de Pérolles»¹³. L'affaire traîna durant près de huit ans dans un climat d'effervescence architecturale, les terrains s'arrachant pour la construction des villas et des immeubles de rapport de Pérolles et de Gambach. En été 1903, l'architecte Léon Hertling soumit un projet d'implantation sur le terrain des Pilettes¹⁴. Faute de mieux, l'Assemblée paroissiale se rangea derrière les arguments de son Conseil: «L'église s'élèvera au centre des trois quartiers qu'elle est appelée à desservir, au point de jonction des trois lignes de tramway qui y déposera les fidèles à la porte de l'église

Fig. 4 La chapelle et le cimetière Saint-Pierre après 1840, ainsi qu'en face le presbytère des Places et son verger, détail du panorama de Ferdinand Le Feubure.

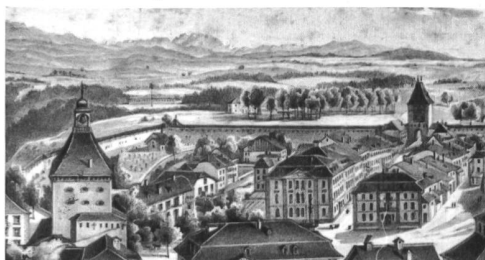


Fig. 5 L'église du Collège Saint-Michel et à l'arrière-plan, à gauche de l'École primaire et secondaire des filles de Gambach, le terrain que la commune voulait céder à la paroisse en 1924, pour y construire son église (BCUF, Fonds cartes postales).

et ce monument impressionnera favorablement le voyageur à son arrivée dans notre ville»¹⁵. Le 24 avril 1904, elle ratifia l'achat de cette parcelle de 90 sur 35 m, le long du boulevard de Pérolles, cédée pour 21 francs le m² alors que le terrain se négociait aux environs de 35 francs le m². La commune avait pourtant proposé, le 26 janvier, de céder gracieusement l'un des lotissements qu'elle mettait en vente à Gambach. On y renonça, jugeant que «Le Gambach est dans une situation trop excentrique. L'église se trouverait en dehors de tout passage, masquée à tous les regards, d'un abord difficile, avec des voies d'accès sans agréments. Aucun courant de population n'est établi de ce côté et aucun courant ne s'y établira jamais. Une église bâtie au Gambach serait régulièrement vide de fidèles»¹⁶. Le terrain des Pilettes fut loué à l'entrepreneur Joseph Bodevin et une commission de bâtisse constituée le 16 mars 1910. Pour appuyer les six conseillers paroissiaux, on sollicita une brochette de personnalités locales: le directeur de la Caisse hypothécaire du canton de Fribourg Romain de Weck, le trésorier d'Etat Emile Emery, le conseiller communal Léon Buclin, l'administrateur de l'imprimerie St-Paul et professeur au Collège Saint-Michel et à l'École secondaire des jeunes filles Donat Plancherel (1863-1912), le propagandiste du Heimatstil Georges de Montnach (1862-1925), le banquier, historien et archéologue François Reichlen (1856-1944), l'ingénieur Amédée Gremaud (1841-1912), le conservateur du Musée d'art et d'histoire, Max de Techtermann (1845-1925) et Georges Sonntag¹⁷. Au moins deux de ces personnalités étaient

13 AP St-Pierre, PV 1, p. collée sur le dos de couverture, du 17 décembre 1896. Le terrain est aujourd'hui occupé par la Banque Cantonale de Fribourg, Boulevard de Pérolles 1.

14 AP St-Pierre, PV 1, 37: «D'après le projet de Mr Hertling l'église occuperait une place sur la partie sud-ouest de la propriété des Pilettes. Le Conseil paroissial constate qu'il n'a jamais été question de cet emplacement. L'emplacement qu'il a toujours en vue part de la pointe nord de la propriété des Frères et va parallèlement à l'Avenue de Pérolles. Il ne peut accepter l'emplacement désigné sur le plan de Mr Hertling».

15 AP Saint-Pierre, PV 1, 69-70, 24 avril 1904.

16 Ibid.

17 Le 22 mars 1914, l'ingénieur Chuard, l'architecte Ferdinand Cardinaux et l'avocat Louis Bourgnecht remplacent Amédée Gremaud, le conseiller d'Etat Cardinaux et Maurice Buclin.



Fig. 6 Le collège et l'église Saint-Michel, à l'époque où elle fut désignée comme lieu de culte provisoire de la paroisse de Saint-Pierre, en 1889 (BCUF, Fonds Ernest Lorson).

étroitement liées à l'un des plus importants ateliers d'architecture de la place, le bureau Broillet & Wulffleff, qui avait construit les villas de Léon Buclin (1897) et de Max de Techtermann (1899). Le 22 mars 1914, cette commission proposa de lancer un concours d'idée pour la réalisation d'une grande église paroissiale. Ressurgit alors la question de son emplacement et le rêve du curé Jules Conus qui ne pouvait se résoudre à oublier les Grand-Places, malgré les fêtes populaires, le cirque, les manœuvres et autres rassemblements de troupes qui ne manqueraient pas de perturber les offices religieux. Nullement gênée par le projet en cours du casino-théâtre, la paroisse proposa de se mettre à l'écart et de construire plutôt en marge du terrain, devant la halle de gymnastique. La situation devenait critique. Avec plus de 8000 fidèles, le rectorat était désormais la paroisse la plus importante du canton, mais toujours privée de sa propre église. Celle du Collège était jugée non seulement insuffisante pour contenir tous les élèves des écoles, mais froide et difficile d'accès¹⁸. Après deux ans de discussions, on se résigna à construire en face de la gare. En novembre 1916, une nouvelle commission de neuf membres fut chargée de lancer un concours d'idées. Y siégeaient notamment l'architecte Romain de Schaller, Georges de Montenach et M^{re} Jean-Pierre Kirsch, titulaire de la chaire d'archéologie chrétienne à l'Université de Fribourg. L'architecte Frédéric Broillet, qui ne souhaitait

sans doute pas se mettre d'emblée hors concours, déclina toutes les invitations et refusa d'être candidat au Conseil de paroisse laissant sa place à l'architecte cantonal Léon Jungo, le 9 novembre 1917¹⁹. Le projet semblait démarrer sous les meilleurs auspices quand une série de sondages dans le terrain des Pilettes révéla qu'il n'était pas propice à la construction d'une église! Le développement de la gare aux marchandises et de celle aux voyageurs, la circulation du tram en double voie avec voiture passant toutes les demi-heures, risquaient en outre de déranger les offices. Enfin, «le voisinage immédiat des hautes maisons dites «genevoises» et la surélévation de la place et du bâtiment de la gare» risquaient d'écraser le futur édifice et de «lui

Fig. 7 Le couvent de Notre-Dame de Jolimont, avec une Sœur Blanche, état à l'époque de la construction de l'église Saint-Pierre, bâtie sur une parcelle de leur propriété (AP St-Pierre).



18 AEvF, Paroisses, St-Pierre, carton 37, Copie de lettre du Conseil paroissial de Saint-Pierre au Conseil communal, de 1914.

19 La Liberté, 9 novembre 1917.

20 AEvF, Paroisses, St-Pierre, carton 37, Copie de lettre du Conseil paroissial de Saint-Pierre au Conseil communal, de 1914.

21 AP St-Pierre, PV 1, 298, assemblée paroissiale du 26 février 1922. On y évoque pour la première fois l'éventualité de la division du rectorat en paroisse de Pérolles et paroisse de Gambach-Beuregard-Vignettaz.

22 AP St-Pierre, PV 1, 321, 16 avril 1923. Sa famille tiendra parole et financera la réalisation du maître-autel et des grandes orgues avec un don de 21000 francs (La Liberté, 19 mars 1969).

enlever l'aspect esthétique qu'il est permis de demander pour la construction d'une église destinée à être le nouvel ornement de la ville»²⁰. Sans plus attendre, on décide alors de se débarrasser d'un terrain qui n'a jamais fait l'unanimité. On le vend plus de deux fois sa valeur d'achat, le 22 août 1918, à la Société Immobilière des Entrepôts des Pilettes, propriété de l'industriel Paul Mayer. Le choix désormais se restreint à Gambach où trois parcelles sont envisageables: l'une au sud-est de l'école primaire et secondaire de jeunes filles, l'autre sur l'ancien cimetière de Miséricorde et la troisième sur la propriété des Sœurs franciscaines de Jolimont. Depuis 1872, la donne a changé. De part et d'autre du boulevard de Pérolles se dessine la perspective d'une nouvelle paroisse limitée par la voie de chemin de fer. Au-delà, les quartiers de Gambach, de Beauregard, de la Vignettaz et des Dailles formeront tôt ou tard une paroisse centrée sur Gambach. M^{re} Besson intervient dans le débat et fait pression sur les Sœurs de Jolimont afin qu'elles vendent une partie de leur terrain à la paroisse, à proximité des carrières de molasse d'où l'on espère pouvoir tirer gratuitement des matériaux comme l'a promis le Directeur de l'Édilité²¹. Mais le terrain en pente nécessite d'importants travaux de terrassement et le Conseil paroissial verrait bien son église près de l'école de Gambach. Les propriétaires des villas voisines sont moins enthousiasmés. «La fréquence des enterrements donnerait une note de tristesse à ce quartier» écrit Pierre de Zoubaloff qui promet une somme de 20 à 30 000 francs pour le décor de la future église si on veut bien l'éloigner à l'extrémité du quartier²². La situation devient inextricable. Les



Fig. 8 La Villa Marie, achetée par la paroisse aux Sœurs de Jolimont, au sud-est de l'église Saint-Pierre, peu avant sa démolition (AP St-Pierre).

terrains se font rares et chers désormais, de telle sorte que la paroisse risque de ne plus savoir où construire. L'évêque persuade donc les Sœurs Blanches de revoir à la baisse leurs prétentions financières. Conseillée par Léon Jungo, alors Intendant des bâtiments de l'Etat, la paroisse finit par acquérir le terrain de Jolimont pour 10 francs le m², avec la Villa Marie, soit 4000 m² pour un montant total de 50 000 francs. Le 27 janvier 1924, l'assemblée paroissiale ratifie l'achat et l'organisation d'un concours d'idées ouvert aux architectes du canton. Il aura fallu 35 ans pour trouver un terrain. Il en faudra autant pour réaliser un rêve vieux de près de quatre siècles!

Zusammenfassung

In der zweiten Hälfte des 19. Jahrhunderts sollte im Quartier «Auf den Plätzen» die Kapelle des seit 1228 belegten Priorats der Chorherren des Grossen Sankt Bernhard abgebrochen werden. Die Bewohner des Quartiers, damals noch zur Pfarrei Villars-sur-Glâne gehörend, verlangten seit dem 16. Jahrhundert, dass ein Priester im Priorat Sankt Peter regelmässig die Sakramente spende. Um dem starken Bevölkerungswachstum zu entsprechen, sollten 1872 die drei Rektorate St. Johann, St. Moritz und St. Peter gebildet

werden. Dieser Entscheid wurde jedoch im Falle von St. Peter hinausgezögert, bis schliesslich 1889 auf Druck der Bevölkerung eine neue Pfarrei gegründet wurde, der man als Provisorium die Kollegiumskirche St. Michael übergab. Die Pläne für eine neue Pfarrkirche auf der Schützenmatte (Grand-Places) oder am Anfang des Boulevard de Pérolles scheiterten. Schliesslich kaufte die Pfarrei 1924 das Land und die Villa der Schwestern von Jolimont, im Gambach Quartier, unweit des Steinbruches von Beauregard.